



PROFIL DE POSTE

Etablissement

Groupe Hospitalier Paul Guiraud

54 Avenue de la République 94806 VILLEJUIF

Spécialité recherchée

Psychiatrie générale

Compétences complémentaires souhaitées

Intérêt pour le travail institutionnel pluridisciplinaire, l'accompagnement des équipes de soins dans la réflexion autour de leur pratique, la place des usagers et de leur famille dans le dispositif de soins, les initiatives en direction des usagers

Position du praticien dans la structure

PÔLE 94G13-G17

Secteur 94G13 pour les communes de Villejuif-L'Haÿ les Roses

Chef de Pôle : Dr Anne RAUZY

Chef de service à titre intérimaire Dr Juliette GREMION

Lieux d'exercice:

Unité d'hospitalisation temps plein

CMP de Villejuif CMP de L'Haÿ les Roses

Statut de recrutement

Praticien Hospitalier Temps Plein

Caractéristiques des fonctions

- Responsabilité d'une unité d'hospitalisation accueillant les usagers des services de soins en hospitalisation temps plein en soins libres ou contraints. Encadrement de l'équipe médicale de l'unité
- Activité de consultation sur les CMP du service
- Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet de pôle et du projet de service
- Participation aux réunions institutionnelles du pôle et du service
- Participation et animation des réunions institutionnelles et cliniques de l'unité d'hospitalisation, aux réunions de synthèse clinique des CMP
- Suivi de la mise en oeuvre de la politique qualité-gestion des risques au sein de la structure, des actions d'éducation thérapeutique, EPP, etc.
- Participation à la continuité des soins. Activité de garde de senior sur l'établissement
- Prise en charge médicale des patients reçus, travail avec les familles (détermination et mise en oeuvre coordonnée du projet de soin individuel, de la prise en charge thérapeutique, de la stratégie médicamenteuse, évaluation et suivi clinique, organisation des soins et du suivi en lien avec les différents dispositifs internes et externes, participation aux activités de

pharmacie clinique en collaboration avec les pharmaciens de l'établissement, etc.)

- Coordination du travail de réflexion institutionnel pluridisciplinaire, en lien avec les objectifs du projet de pôle et du projet de service
- Interventions possibles dans le cadre de l'Unité Mobile d'Evaluation et de Soins du service destinée aux usagers en situation d'urgence et de crise du pôle
- Approche de la dynamique intersectorielle et territoriale, du travail de réseau avec les différentes structures, en particulier du Val de Marne Ouest et des établissements partenaires sanitaires et médico-sociaux
- Promotion du travail de transversalité entre les CATTP et le Centre d'Activités Thérapeutiques de Jour du site intra hospitalier
- Encadrement clinique et pédagogique des assistants spécialistes et des internes de spécialité ainsi que des différents stagiaires accueillis dans l'unité de soin (soignants en formation, externes en pharmacie, stagiaires psychologues, etc.)
- Encadrement et direction possible des travaux de recherche des étudiants
- Participation souhaitée à la vie institutionnelle de l'établissement (CME, CMG, collèges, sous-commissions de la CME, groupes de travail, EPP, etc.)
- Participation possible aux différentes actions directes et indirectes en direction des usagers et de leur famille soutenues par le pôle
- Elaboration possible de travaux de recherche et formation, participation au séminaire du pôle « Evolutions de la psychiatrie. Confrontation des Pratiques »

Objectifs des actions Moyens mis en œuvre

- Prise en charge hospitalière des usagers du service, activité de consultation sur les CMP du pôle
- Coordination des parcours de soin entre les différentes unités du service, en particulier entre les sites intra et extra hospitaliers, entre unités d'hospitalisation et de suivi ambulatoire, entre lieux d'activités thérapeutiques intra et extra hospitaliers
- Soutien des parcours de soins et des parcours de vie des usagers vers la cité
- Travail en équipe pluridisciplinaire, avec promotion des actions de transversalité du pôle, dans une circulation de la parole qui soutient et favorise celle des usagers du pôle, dans le respect des droits des patients et des libertés individuelles

Condition de mise en œuvre de la part complémentaire variable de rémunération

Selon les textes réglementaires en vigueur